



MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

**PROJET DE PRODUCTIVITE ET DE RESILIENCE DES MOYENS DE SUBSISTANCES RURAUX
RIZ PLUS**

**SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET
POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN INFRASTRUCTURE
D'IRRIGATION ET MICRO IRRIGATION DU PROJET RIZ PLUS**

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a reçu un financement de la Banque Mondiale pour la préparation du Projet de Productivité et de Résilience des Moyens de Subsistances Ruraux (Riz Plus). Le Projet Riz Plus a pour objectif d'augmenter la productivité et la résilience des moyens de subsistance ruraux et renforcer la gestion intégrée du paysage dans les régions Alaotra Mangoro et Sofia ;
2. L'Unité de Gestion du Projet invite les candidats intéressés à travailler dans le cadre du Projet en qualité de consultant(e)s à déposer leur candidature pour le poste de Spécialiste en Infrastructure d'irrigation et micro-irrigation du Projet ;
3. Sous la supervision directe du coordonnateur de Projet et sous la coordination technique du Responsable des Opérations du Projet, il/elle apportera les expertises techniques dans le domaine relatives aux infrastructures rurales et les activités connexes, notamment, l'irrigation et la micro-irrigation (des études et travaux d'infrastructures), l'organisation des Associations des Usagers de l'Eau (AUE) / Fédération des AUE et dans le domaine de la gestion des ressources en eau).

Il travaille en étroite collaboration avec toute l'équipe technique du Projet, notamment le spécialiste en gestion des risques sociaux et environnementaux du Projet. Il supervise les Spécialistes en Infrastructure et micro-Irrigation au niveau des sites du projet et supervise les activités de ces derniers.

Il/Elle est en liaison fonctionnelle avec les Services Techniques du Ministère en charge de l'Eau et ceux du Ministère en charge de l'Agriculture et de l'Elevage, notamment la Direction du Génie Rural.

Le Spécialiste en Infrastructure d'irrigation et micro-irrigation du Projet Riz Plus devra répondre au profil ci-après :

- Titulaire d'un diplôme d'Ingénieur en Hydraulique, ou en Génie Rural ou en Génie Civil ou autres domaines apparentés ou à un master II dans ce domaine
 - Avoir au moins cinq (5) expériences réussies dans la réalisation des études d'irrigation (APS/APD/DAO) et contrôle des travaux (fournir références) au cours des dix dernières années ;
 - Maîtrise de l'informatique bureautique, internet, messagerie, logiciels DAO pour plans et dessins techniques, logiciels SIG, logiciels ou applications de réunion à distance, de plateformes informatiques;
 - Maîtrise des langues Malagasy, français et anglais
 - Seront des atouts
 - Connaissance des Régions d'intervention (Alaotra Mangoro et SOFIA) ;
 - Connaissance des procédures de la Banque Mondiale ou d'autres bailleurs de fonds.
 - Connaissant et maîtrisant les textes réglementaires régissant les infrastructures hydroagricoles à Madagascar ;
4. La durée du contrat est de quatre (4) ans, assortie d'une période d'essai initiale de 6 mois et constituée d'une tranche ferme d'une année et de trois tranches conditionnelles annuelles dont l'affermissement de chacune est conditionné par une performance positive du Consultant. Le lieu de travail est à Antananarivo avec possibilité de déplacement dans les zones d'intervention.
 5. Les dossiers de candidature devront comporter une lettre de motivation rédigée en français, un CV avec photo récente, les copies des diplômes et un numéro de téléphone pour contact rapide.

6. Les termes de référence peuvent être envoyés aux consultants intéressés qui en font la demande à l'adresse indiquée ci-dessous.
7. Les dossiers de candidature doivent être déposés à l'adresse ci-dessous sous enveloppe fermée mentionnant l'intitulé du poste ou envoyés par email à la même adresse, au plus tard le 10 JUIN 2023 à 16 heures :

Unité de Gestion du Projet Riz Plus
Lot II Y 53 Bis, Bâtiment « FIADANANTSOA », 2ème étage, Avaratr' Antanimora
101 Antananarivo – MADAGASCAR

Email : rizplus.recrutement@gmail.com; Copie à : rpmrizplus@gmail.com

8. Les Consultants seront sélectionnés conformément aux procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant de la Banque Mondiale le financement de projets d'investissement, publié le 1er Juillet 2016, et ses mises à jour successives.

Antananarivo, le 24 JUIN 2023

RAZAFINDRATOAMINA Vololontsoa Volatiana
Coordonnatrice du Projet Riz Plus

